



Au Conseil communal de la commune de Montilliez

Préavis relatif à une demande de crédit pour la rénovation, la création et l'amélioration des places de jeux de la Commune de Montilliez

N° 28/23 – séance du 11 décembre 2023

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

Ce préavis a pour objet l'octroi d'un crédit destiné à la création d'une place de jeux à Naz ainsi qu'à l'amélioration et à la mise en conformité sécuritaire aux normes SN-EN 1176 et 1177 ainsi qu'aux normes BPA des places de jeux à Dommartin, Poliez-le-Grand et Sugnens.

2. Justification

Les places de jeux contribuent à l'épanouissement des enfants et favorisent le développement de l'assurance et de la confiance en soi. Les jeux font partie intégrante de la vie quotidienne des enfants et sont indispensables à leur développement harmonieux. Pour beaucoup d'enfants, l'aire de jeux est le seul endroit où ils peuvent assouvir leur besoin de mouvement, exercer les comportements sociaux et faire des expériences en toute sécurité.

Ces lieux de rencontres sont essentiels pour la vie villageoise et permettent de créer des liens entre les habitants de tous âges s'ils sont accueillants et bien entretenus.

Nous pouvons observer que nos places de jeux sont vieillissantes et révèlent quelques défauts. Lors des derniers contrôles effectués, nous avons constaté la nécessité de condamner certains jeux à Poliez-le-Grand qui se trouvent dans un état de précarité avancée et ne répondent plus aux règles de sécurité. Les espaces de chutes sont également usés ; de nombreuses modifications devront être entreprises pour revenir dans les normes édictées par le BPA. Il en va de la sécurité de nos enfants.

Notre projet d'amélioration des places de jeux est impératif, sans quoi, à court terme, nous allons être contraints d'enlever certains jeux, voire fermer certaines places.

3. Projection - Etat des lieux

Poliez-le-Grand - projection



collège à la route de Sugnens

Sous les arbres côté Sud du collège : place pour les tout-petits avec changement de la balançoire.

Dans le grand rectangle côté Ouest du collège : mise en place des nouveaux jeux

Etat des lieux aujourd'hui : côté Sud du collège – place des tout-petits



remettre le sol en conformité



plus en état



plus en état

Etat des lieux aujourd'hui : côté Ouest du collège



plus en état



plus en état



remettre le sol en conformité



plus en état

Sugnens



**ancien collège
route de la Gare**

Etat des lieux aujourd'hui



plus aux normes



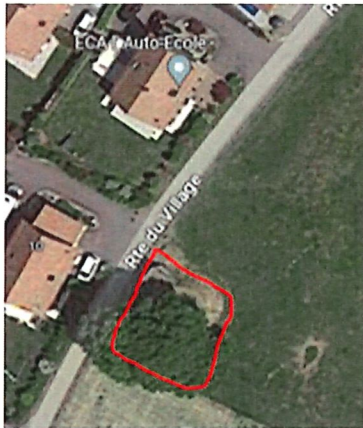
remettre le sol en conformité

Dommartin, route du Temple



*remettre le sol en conformité
jeux toboggan plus aux normes*

Naz – projection- NOUVELLE place de jeux



site de l'ancien réservoir
chemin du Collège



Mise en situation sur plan

Naz étant le seul village de la commune à ne pas être pourvu de place de jeux pour ses enfants, il est prévu de construire une nouvelle installation sur la place de l'ancien réservoir.

D'une grande valeur ajoutée pour nos concitoyens, cette place est étudiée pour être attractive autant pour les petits que les grands enfants.

L'implantation de plusieurs jeux y est prévue : escalade, balançoires, toboggan et jeu d'eau.

Dans le concept, nous pourrions récupérer un point d'eau de l'ancien réservoir pour un jeu d'eau à manivelle à très faible consommation (de l'ordre de quelques litres par jour) ; il apportera un peu de fraîcheur et hydratera les deux grands arbres situés à proximité.

4. Aménagements prévus

Les illustrations ci-après constituent des exemples de différents jeux sélectionnés pour l'amélioration des places de jeux.



Article 28730
Ensemble de jeux
CHF 18'165.-



Article 30340-100
Combi-Gymnaste
CHF 4'905.-



Article 27750
Constructon de balançoire
à partir de CHF 1'660.-



Article 27582
Balançoire nid d'oiseau
CHF 3'870.-



Article
Téléherique
à partir de CHF 6'970.-



Article 43010
Jeu d'eau
CHF 5'775.-



Article 27840
Construction de balançoire...
CHF 4'860.-



Article 30200-100
Combi-Gymnaste avec toboggan
CHF 7'450.-



Article 28720
Ensemble de jeux
CHF 15'520.-

Nous avons souhaité que l'espace soit mis à profit dans sa globalité et que le jeu puisse aussi consister à courir entre les différentes activités proposées, en utilisant également la configuration du terrain.



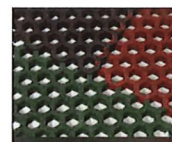
Article 52160
Avion
CHF 1'285.-



Article 52750
Canard double
CHF 1'045.-



Article 52780
Perimuk
CHF 1'185.-



Surface de sécurité

Nous souhaitons réutiliser, rénover les jeux et mettre en conformité les places existantes de Dommartin, Poliez-le-Grand et Sugnens en collaboration avec une entreprise spécialisée et qualifiée. Un rapport d'analyse de sécurité sera établi à la fin des travaux.



Article
Table de pique-nique
à partir de CHF 1'420.-



Article 00200
Banc de parc
CHF 1'030.-

Certains jeux ne sont déjà plus aux normes de qualité et de sécurité, il est nécessaire de les changer. De même, la clôture de Poliez-le-Grand vétuste déjà stabilisée l'année passée à certains endroits, et doit être remplacée pour être conforme aux normes BPA.

Les jeux proposés sont étudiés pour être attractifs autant pour les petits que les grands enfants.

Nous avons retenu dans l'ensemble des jeux en bois de pin Suisse collé et imprégné sous pression, classifié non toxique. Il s'agit d'un bois sans moelle, collé, très résistant aux intempéries. Ce genre de bois a peu tendance à se fissurer et est donc particulièrement résistant à la pourriture. Pas besoin de traitement après coup. Il prend au fil du temps une patine de couleur gris et s'intègre harmonieusement dans l'environnement. Son aspect naturellement rond ou carré, est agréable au toucher.

Nous avons privilégié par le passé les copeaux de bois issu de la production régionale comme revêtement de sol. Mais il doit être calibré aux normes BPA, donc un prix beaucoup plus haut.

Il est plus avantageux en termes de coûts à l'installation que des graviers ronds et meilleur marché que la plupart des revêtements synthétiques. Mais d'un coût d'entretien plus élevé à long terme, il doit être complété ou changé tous les quatre ans environ. Les copeaux perdent 10% de leur volume chaque année, il faut donc les renouveler alors qu'il en faut 30 centimètres au moins sous une plate-forme de jeux de moins de deux mètres de hauteur. Le synthétique est beaucoup plus facile d'entretien. Composés de plusieurs épaisseurs allant de 20 à 100 millimètres – plus les jeux sont en hauteur, plus le terrain doit être mou – les sols sont de deux types : le revêtement amortissant en caoutchouc EPDM, élaboré à partir de granulés de caoutchouc, et le soft bound, un produit de recyclage plus rugueux, à l'apparence de copeaux. Ce dernier est nettement plus cher : CHF 130.- à CHF 280.- francs/m² contre CHF 65.- à CHF 165.-/m³ pour le gravier ou les copeaux, CHF 78.- les dalles à gazon en caoutchouc en matériaux recyclés, avec mailles hexagonales, dimension 990 x 1060 mm, épaisseur 45 mm, de couleur verte, pour espace de chute jusqu'à 180 cm.

« une place aux normes n'équivaut pas à un risque zéro »

« Même si budget, sécurité et environnement semblent difficilement conciliables, la tendance à privilégier des matières naturelles est encourageante. Car les sources renouvelables sont préférables aux fossiles, d'autant que l'innocuité de certains matériaux synthétiques fait débat »

Nous projetons une mixité gravier rond au lieu du bois à Sugnens ; pour Poliez-le-Grand, Naz et Dommartin sous les nouveaux jeux des dalles à gazon en caoutchouc en matériaux recyclés. Poliez-le-Grand « mini » sera complétée par du bois calibré pour minimiser le coût.

La place de jeux est aux normes, si...

- Les jeux comportent une plaquette signalétique indiquant 1999 ou 2008, les années d’homologation selon les normes européennes.
- La profondeur de la couche de copeaux ou de gravier est d’au moins 30 cm.
- Il n’y a pas de sol dur, notamment du gazon, là où les enfants peuvent tomber de plus d’un mètre.
- Les jeux sont séparés entre eux d’une distance de 1,5 m au minimum.
- Les lieux sont régulièrement nettoyés et entretenus (pas de canettes, ni de moisissure ou de clous qui dépassent, ou de boulons manquants).



Exemple d’une place de jeux de quartier à Epautheyres, coût CHF 40'000.-

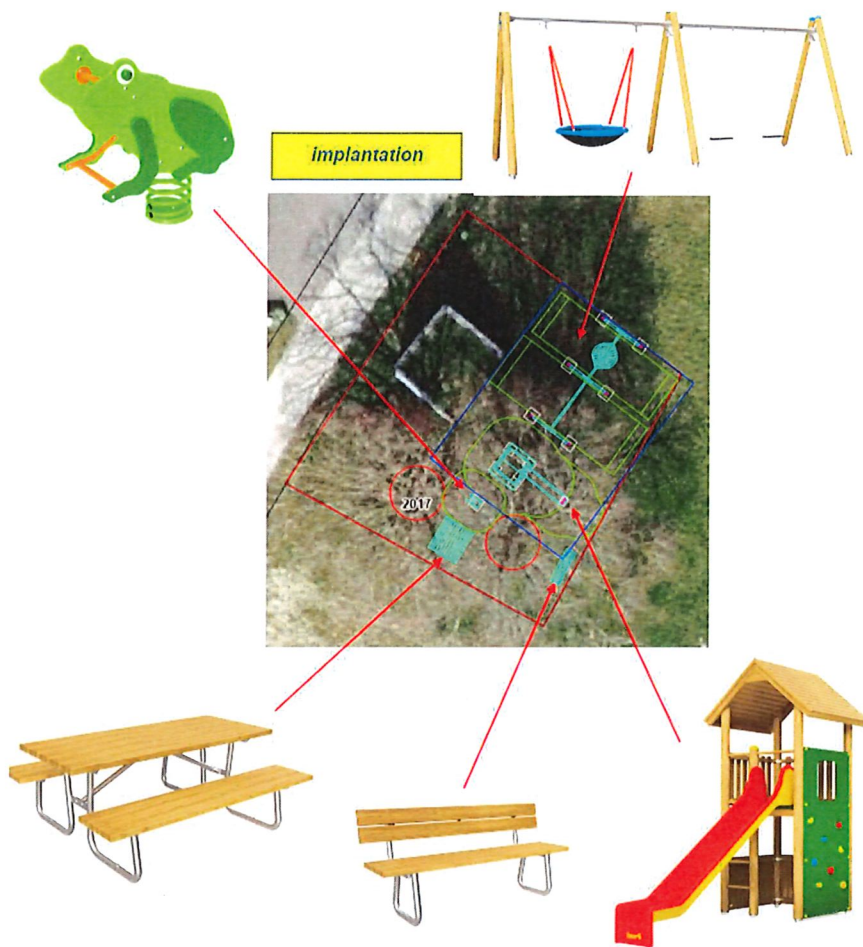
5. Coûts - modules

La Municipalité, soucieuse de la sécurité et du bien-être des enfants, a pris contact avec des entreprises spécialisées dans les aménagements de places de jeux afin d’obtenir des offres correspondant à nos besoins.

La présente demande de crédit comprend les travaux suivants :

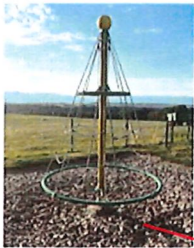
Naz

• Terrassement et remise en état du gazon financé par préavis 23-23 concernant le démontage de l’ancien réservoir	CHF	0.00
• Délimitation de la place de jeux par de l’arborisation	CHF	5’000.00
• Equipement air de jeux	CHF	21’650.00
• Surface de jeux - espace de chute en conformité BPA	CHF	12’000.00
• Installation des jeux	CHF	10’350.00
• Chemin d’accès à la place de jeux	CHF	8’600.00
• Divers (regard/local technique eau, électricité)	CHF	7’400.00



Dommartin

- Démontage ancienne infrastructure et mise en conformité ancien espace de chute CHF 8'000.0
- Equipement aire de jeux + remise en état CHF 27'410.00
- Revêtement espace de chute CHF 7'500.00
- Installation jeux + travaux et contrôle post-installation CHF 14'525.00
- Divers CHF 2'000.00



implantation



Poliez-le-Grand 1+2

- Démontage ancienne infrastructure et mise en conformité ancien espace de chute CHF 7'000.00
- Equipement aire de jeux +remise en état CHF 46'470.00
- Revêtement espace de chute CHF 33'500.00
- Installation jeux PG1 CHF 31'560.00
- Clôture à changer CHF 12'000.00
- Divers CHF 2'000.00



PLG grand



PLG mini

Sugnens

- Démontage ancienne infrastructure et mise en conformité ancien espace de chute CHF 10'000.00
- Equipement aire de jeux CHF 12'200.00
- Installation jeux CHF 10'000.00
- Divers CHF 2'000.00



Anciens jeux à déposer



implantation



6. Financement

Le financement de cet investissement sera effectué par une nouvelle ligne de crédit.

• Démontage anciens socles et mise en conformité des anciens espaces de chute des 3 places existantes	CHF	25'000.00
• Clôture à Poliez-le-Grand (nouvelle clôture aux normes BPA)	CHF	12'000.00
• Offre équipement aire de jeux + sol de sécurité + pose des 4 places	CHF	227'165.00
- Naz 44'000.-		
- Dommartin 49'435.-		
- Poliez-le-Grand 111'530.-		
- Sugnens 22'200.-		
• Arborisation clôture place de jeux de Naz	CHF	5'000.00
• Chemin d'accès à la place de jeux de Naz	CHF	8'600.00
• Divers (regard/local technique eau, électricité) Naz	CHF	3'000.00
• Divers et réserve Poliez-le-Grand-Sugnens-Dommartin	CHF	6'000.00

Total TVA comprise **CHF 286'765.00**

7. Planning

➤ Préavis	Décembre 2023
➤ Démontage ancien réservoir et remise en état terrain	Octobre 23 – Février 2024
Demande propositions et offres	Octobre - Novembre 2023
➤ Concrétisation du projet	Mars – Mai 2024
➤ Inauguration	Juin 2024

8. Lien avec le PECC

A Naz, comme sur les autres places, le sol sera recouvert d'herbe dans la zone entre les jeux, de copeaux de bois, de gravillon rond et/ou de dalles à gazon en caoutchouc en matériaux recyclés pour la sécurité (espace de chute). La clôture formant le pourtour de la place de jeux sera végétalisée à Naz. La localisation à côté du réservoir permettra de récupérer au passage de l'eau de la source des Brassins, eau non utilisable pour la consommation ; des arroseurs enterrés permettront l'arrosage de cette nouvelle place.

Deux arbres existants de grande taille seront conservés et élagués, permettant l'ombrage du site : des bancs et tables seront ajoutés. La présence d'une place de jeux bien équipée dans chaque village réduira les déplacements motorisés pour accéder à d'autres places hors de notre territoire communal.

8.1 Vision

Nous sommes une commune ambitieuse et modèle prenant ses responsabilités. Nous agissons et motivons nos citoyennes et citoyens afin d'atteindre un monde durable et contribuer à l'objectif de neutralité carbone.

8.2 Projets PECC concernés

- Fiche 1 Commission de la durabilité, énergie et climat
- Fiche 2 Participation et engagement de la population
- Fiche 3 Consommation responsable sobre en carbone et utilisation durable des ressources
- Fiche 4 Rénovation et constructions durables
- Fiche 5 Exemplarité de la commune dans la conception et l'exploitation de ses bâtiments et encouragement des propriétaires privés
- Fiche 6 Planification de l'approvisionnement en énergie du territoire communal
- Fiche 7 Encouragement à la mobilité douce et durable notamment pour les piétons et les vélos
- Fiche 8 Renforcement de la biodiversité
- Fiche 9 Identification et lutte contre les espèces exotiques et envahissantes
- Fiche 10 Soutien à la solidarité et au bien-être de la population ainsi qu'à la protection de la santé face aux atteintes de la canicule

9. Conclusion

Fort des éléments ci-dessus, la Municipalité prie le Conseil communal de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTILLIEZ

- Vu le préavis 28/2023 de la Municipalité du 6 novembre 2023,
- ouï les rapports des commissions chargées de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE :

- 1. d'autoriser la Municipalité :**
 - 1.1. à procéder à la commande des jeux**
 - 1.2. à gérer leur installation**
 - 1.3. à procéder à la remise en conformité des places de jeux**

- 2. de lui accorder dans ce but un crédit de CHF 287'000.- (deux cent huitante sept mille francs) ;**

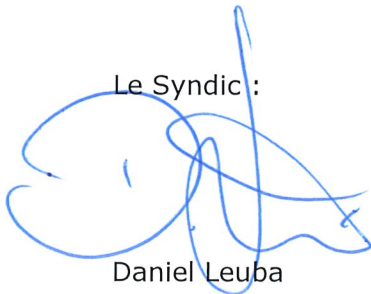
- 3. de financer** ces travaux par un emprunt auprès d'un établissement financier, aux meilleures conditions du marché ;

- 4. d'amortir** l'investissement net de CHF 287'000.- sur une durée de 20 ans, à raison de CHF 14'350.- par année dès le budget 2025.

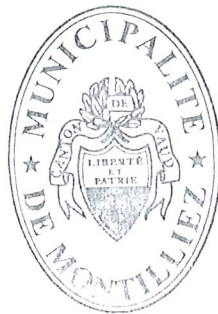
Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 6 novembre 2023.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :



Daniel Leuba



La Secrétaire adj. :



Catherine Reinhard

Délégué municipal : M. Thierry Gay-Crosier

Commune de Montilliez, rte de Sugnens 4, 1041 Poliez-le-Grand

Tél. 021 881 49 12 - site internet : www.montilliez.ch - courriel : greffe@montilliez.ch